

Encyclopédie berbère 12 | Capsa – Cheval

Celtes

(Théorie des origines celtes)

N. Coye



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2080

ISSN: 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 1993

Pagination: 1836-1839 ISBN: 2-85744-581-4 ISSN: 1015-7344

Référence électronique

N. Coye, « Celtes », in Gabriel Camps (dir.), 12 | Capsa – Cheval, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n ° 12) , 1993 [En ligne], mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 21 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2080

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

© Tous droits réservés

Celtes

Celtes

(Théorie des origines celtes)

N. Coye

- Durant le XVIIIe siècle, l'étude des monuments que nous appelons aujourd'hui mégalithiques se développe suivant une double préoccupation. D'une part les auteurs cherchent à dater ces monuments, c'est-à-dire à les attribuer à une « nation », d'autre part ils cherchent à les interpréter c'est-à-dire à en définir la fonction. Ces deux opérations essentielles font alors largement usage de la référence historique, recherchant dans le discours des auteurs anciens sur les populations autochtones de la Gaule, les réponses aux interrogations suscitées par les monuments. Observations archéologiques et discours historiques se nouent ainsi autour du concept de race attribuant les monuments mégalithiques aux Gaulois ou aux Celtes. Cette attribution trouvera sa consécration dans la dénomination de « monuments celtiques » qui sera usitée jusqu'en 1867, date à laquelle le 2e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques adopte officiellement le terme « mégalithique ». Dans le dernier tiers du XIX^e siècle et malgré une virulente remise en cause des travaux des celtomanes notamment, « l'attribution aux Celtes des restes humains trouvés dans les monuments mégalithiques d'Occident » est réaffirmée par le Dr Henri Martin devant la Société d'Anthropologie de Paris (1867, p. 165-6).
- C'est à l'intérieur de ce cadre de connaissance que l'étude des monuments funéraires protohistoriques d'Afrique du Nord va se développer, l'intérêt pour ces monuments étant avant tout suscité par leur ressemblance avec les monuments « celtiques » d'Europe. De l'analogie de forme, les auteurs induisaient une communauté d'origine et restituait la présence ancienne des Celtes en Afrique du Nord. Lorsqu'en 1863, Louis-Charles Féraud publie ses « Monuments dits celtiques de la province de Constantine », il pose sans équivoque la question des monuments mégalithiques en terme de race et écrit : « une question de cette importance demande à être traitée par des savants profondément versés dans la connaissance de la race celtique » (1863, p. 214). En fait sa démarche progresse totalement à rebours et prend pour postulat de départ ce qui devrait être la proposition à démontrer. Le caractère celtique des monuments n'est pas une hypothèse à vérifier mais est bel et bien la base de travail, le point de départ de toutes les études sur

les mégalithes qui seront produites jusqu'en 1867-68, le fondement même de ce que G. Camps a appelé « la théorie celtique ». Car il s'agit bien d'une théorie, édifiée sur un savoir éprouvé qui par son poids écrase et paralyse la recherche. Mais la théorie celtique n'est pas uniquement l'expression la plus aboutie des études mégalithiques, c'est aussi un produit de la conjoncture historique. En effet, en France et jusqu'à la reconnaissance de l'homme fossile, le Celte représente le prototype même du premier occupant, de l'habitant originel. Cette idée transposée ou plutôt étendue à l'Afrique du Nord ne remet pas en cause le modèle historique. A l'envahisseur romain qui a imposé son joug en Europe se substitue l'envahisseur arabe et l'analogie de scénario ne fait que renforcer l'illusion de la validité de la théorie historique. Dans cette optique, la présence française en Algérie n'est plus le résultat d'une intrusion mais du retour d'un occupant plus légitime puisque antérieur à l'occupant actuel. Les études celtiques fournissent ainsi des justifications aux visées expansionnistes et impérialistes. L'étude des monuments celtiques d'Afrique du Nord n'a alors pas de valeur scientifique intrinsèque mais ne présente d'intérêt que dans la mesure où elle participe à la grandeur et à l'élaboration d'un savoir national, celui de la métropole, de la nation mère. A une époque où l'archéologie gauloise connaît en France un regain d'intérêt, Louis Féraud considère que le « devoir » des Algériens est de « coopérer à cette œuvre nationale, en signalant des faits qui peut-être seront utiles à la grande œuvre européenne » (1863, p. 215).

- Le discours sur les monuments funéraires d'Afrique du nord est élaboré sur la base d'un appareil descriptif qui, loin d'être objectif, est déjà fortement orienté s'attachant à mettre systématiquement en lumière les analogies des monuments nord-africains avec ceux d'Europe. Ces analogies sont essentiellement de quatre ordres. En premier lieu, les auteurs insistent sur celle qui leur paraît la plus claire et la plus évidente : l'analogie de forme. L.-C. Féraud fait remarquer qu'on retrouve dans les alentours de Constantine « dolmens, demi-dolmens, cromlechs, menhirs, allées et tumulus, en un mot, (...) presque tous les types connus en Europe » (1863, p. 216). Certains auteurs citent également l'analogie de nombre. Devant la multitude des monuments de la province de Constantine, Henry Christy ne peut s'empêcher d'établir un parallèle très évocateur avec « l'ouest de la France, pays classique des souvenirs druidiques » (Féraud, 1863, p. 216). La troisième analogie s'applique au matériel archéologique découvert en fouille. Lorsque A. Berbrugger publie les poteries provenant des tombeaux « celtiques » de Roknia, il les rapproche des productions kabyles de son époque mais les identifie à des formes de l'Antiquité romaine, les dénommant patinœ, gutturnium ou olla (1864, p. 391); toutes les analogies ne paraissent pas également pertinentes. La dernière analogie la plus couramment évoquée concerne le mode d'ensevelissement des cadavres reposant en position fœtale en Afrique du Nord mais également en « Suisse, en Savoie, en Grande-Bretagne, dans le nord de l'Allemagne, au Pérou et au Mexique » (Féraud, 1864, p. 110). Il est tout à fait significatif que les publications antérieures à 1867 ne donnent aucune description anatomique, aucune mesure crâniologique ne percevant le squelette humain que dans sa seule dimension archéologique. Cette lacune tient à ce que les auteurs n'éprouvent pas le besoin de réaliser une étude ostéologique puisque l'attribution raciale est déduite des seules données archéologiques.
- Les éléments descriptifs occupent à eux seuls la plus grande part des pages consacrées aux monuments « celtiques », mais à aucun moment ils ne structurent le discours. Ce dernier est élaboré à partir du discours historique sur les Celtes d'Europe dont les auteurs extraient les passages qui leur paraissent significatifs et les font se rencontrer avec les

termes de leur appareil descriptif. Pour A. Berbrugger, les monuments celtiques d'Afrique du Nord constituent un « problème historique aussi curieux qu'embarrassant » (1864, p. 390). Pour Schmidt, les monuments de Roknia sont « un fait historique encore obscur » (1865, p. 227). C'est à partir de ce que « l'on sait » de la religion celte que Féraud interprète les dépôts mobiliers des sépultures dolméniques d'Afrique du nord. C'est également en faisant référence au passage des *Commentaires* où César décrit le modèle de l'oppidum celtique que le même auteur interprète deux immenses murailles qui relient les sommets du Koudiat-el-Beni et du Koudiat-bou-Terma. Ainsi, les vestiges archéologiques d'Afrique du nord s'intègrent dans le discours historique sur la Gaule. Ce discours peut même servir à expliquer l'absence de vestiges qui devient alors significative. A côté du grand nombre de monuments funéraires, les archéologues n'ont reconnu aucun habitat pouvant y être relié. Cette absence s'explique parfaitement si l'on considère les « mœurs des Gaulois et des races germaniques qui habitaient généralement dans les grottes naturelles ou des maisons en chaumes » (Féraud, 1863, p. 231). Le discours historique transforme ici la lacune en argument sinon en preuve.

- Si l'étude des monuments celtiques permettait de prouver la présence celte en Afrique du Nord, il fallait également l'expliquer à l'aide de scénarios historiques. Certains auteurs situent l'explication au niveau de l'ensemble monumental qu'ils ont étudié, l'attribution se faisant à un groupe restreint d'individus : légion armoricaine pour L. Piesse, soldats bretons ou gaulois pour le Dr Reboud, soldats de l'armée romaine pour Guyon (Camps, 1961, p. 16), habitants des villes antiques de Cirta, Sigus et Lambèse pour Féraud (1863, p. 232). Loin de ces explications anecdotiques, d'autres auteurs se tournent vers l'élaboration de grandes théories dans le contexte plus large d'un diffusionnisme à l'échelle de l'Ancien Monde. Arguant de l'existence de populations blondes en Égypte, le Dr H. Martin fait transiter les Gaulois par l'Espagne et l'Afrique du Nord pour les faire s'épanouir dans la vallée du Nil. Parallèlement, Alexandre Bertrand insiste sur l'existence depuis le Danemark jusqu'en Afrique du nord d'une série continue de monuments d'autant plus récents à mesure que l'on progresse vers le sud, comme le montre le matériel archéologique que ceux ci ont livré. De ces observations, Bertrand conclut que « ces monuments sont des monuments non d'une époque, d'un âge particulier, mais d'une race qui, rebelle à toute transformation et à toute absorption par les races supérieures à elle qui ont peuplé de bonne heure l'Europe, après avoir été refoulée de l'Asie centrale vers les contrées du Nord, avoir suivi les bords de la mer Baltique et séjourné en Danemark, en a été de nouveau chassée, a remonté jusqu'aux Orcades ; puis, redescendant par le canal qui sépare l'Irlande de l'Angleterre, est arrivée, d'étape en étape, d'abord en Gaule, puis en Portugal, puis enfin en Afrique, où les restes de ces malheureuses populations se sont éteints, étouffés par la civilisation, qui ne leur laissait plus de place nulle part » (Bertrand 1863, p. 530). Plus que comme une illustration, ce dernier scénario apparaît comme un prolongement de la théorie celtique puisque l'auteur fait référence à une race antérieure aux Celtes, originaire d'Asie centrale. Mais ce prolongement est d'une certaine façon un début de réfutation qui laisse penser que, telle qu'elle se conçoit au milieu des années 1860, la théorie celtique porte en elle-même les germes de sa contradiction.
- Entre 1865 et 1868, la théorie celtique est rejetée et remplacée par un schéma plus complexe, organisé autour des Berbères. Ce rejet ne constitue pas davantage une rupture méthodologique. Dans un premier temps, il faut en effet souligner que les analogies avec l'Europe tiennent encore une place importante dans l'appareil descriptif. J.-R.

Bourguignat note que « les poteries de Roknia sont, en tous points, analogues à celles de nos dolmens de France ; quelques formes sont même identiques » (1868, p. 36). Faidherbe rappelle comme un fait établi, l'absolu similitude des tombeaux mégalithiques de l'Afrique du Nord avec ceux « de la Bretagne, de l'Angleterre, du Danemark, etc. » (1869, p. 532). Parallèlement, ces mêmes auteurs apportent pour la première fois un intérêt soutenu à l'étude anatomique, décrivant et figurant de façon quasi-systématique les ossements et notamment les crânes qu'ils ont découverts. Cependant, chez le général Faidherbe qui fut en 1867 le premier à réaliser des observations anthropologiques, ces dernières n'ont qu'un rôle de vérification. C'est parce que l'auteur pensait que les monuments de Roknia avaient été élevés par les Berbères qu'il voulut comparer les crânes qu'il avait découverts en fouille avec ceux des populations autochtones vivantes : Kabyles et Chaouias.

Sanctionnée par le verdict de l'anthropologie physique, l'origine berbère des sépultures mégalithiques d'Afrique du Nord n'induit cependant pas une rupture dans le discours. L'attribution ethnique des monuments étant une donnée ponctuelle, les analogies archéologiques sont alors utilisées pour saisir dans la durée les mouvements de population et débouchent toujours sur un discours d'ordre anthropologique au sein duquel le mythe de l'émigrant européen va réapparaître. Pour Bourguignat, les constructeurs des plus anciens dolmens d'Afrique du Nord seraient des Arias qui, descendus de l'Italie par la Sicile, auraient imposé leur civilisation et leur religion aux tribus berbères (1868, p. 95). De son côté, Faidherbe reprend l'itinéraire tracé par H. Martin y substituant les « pré-aryas » aux Gaulois (1869, p. 538). Dès lors, on ne peut plus guère considérer les théories d'après 1868 comme des réfutations de la théorie celtique, mais il faut concevoir cette dernière rangée au même rang que les autres comme une incarnation particulière d'une théorie anthropologique dominante : celle du diffusionnisme nord-sud et de l'origine européenne des mégalithes c'est-à-dire des « peuples mégalithiques ».

BIBLIOGRAPHIE

BERBRUGGER A., « Chronique, Roknia », Revue africaine, t. 8, 1864, p. 390-392

BERTRAND A., « Monuments dits celtiques de la province de Constantine », *Revue archéologique*, 2° série, t. 8, 1863, p. 519-530.

BOURGUIGNAT J.-R., Souvenirs d'une exploration scientifique dans le nord de l'Afrique, t. 4 : Histoire des monuments mégalithiques de Roknia, près d'Hammam-Meskhoutin, Paris, Challamel Aîné, 1868, 99 p., 9 pl. h. t.

CAMPS G.J., Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques, Paris, Arts et métiers graphiques, 1961, p. 11-28.

FAIDHERBE L., Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia. Bône, 1868, 70 p. XII pl.

Celtes 5

FAIDHERBE L., « Sur les tombeaux mégalithiques et sur les blonds de la Lybie », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. 4, 1869, p. 532-542.

FERAUD L.-C, « Monuments dits celtiques de la province de Constantine », *Rec. des Not. Et Mém. de la Société archéologique de la province de Constantine*, 1863, p. 214-234.

FERAUD L.-C, « Monuments dits celtiques dans la province de Constantine », Rec. des Not. Et Mém. de la Société archéologique de la province de Constantine, 1864, p. 108-132.

MARTIN Dr. H., « Sur les monuments mégalithiques et la race qui les a construits », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 2° série, t. 2, 1867, p. 165-173.

SCHMIDT, 1865. Chronique, les dolmens de Roknia, Revue africaine, t. 9, 1865, p. 226-228.

INDEX

Mots-clés: Origines, Protohistoire